

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Mardi 17 octobre 2017**  
**SIEGE DE LA LIGUE DE NORMANDIE NATATION**

***Début de la séance 20h05***

---

1. Appel Nominal :

**Présents :**

Camille BOURGAULT, Christine BRIOUT, Philippe BRIOUT, Nicolas CANTEL, Clothilde COUPARD, Jean-Pierre CRAMBERT, Mathias FARIDE, Sébastien GANDELIN, Hervé LESTURGIE, Claudine REGNIER, Daniel REGNIER, Pascal RICHEZ, Elisabeth SEILER, Éric TOUZE, Sophie WAJEMAN.

**Assistent :**

Éric BOISSIERE, Benoit LOISEL.

**Excusés :**

Jean-Pierre BOUCHER, Frédérique CROCHARD, Bertrand FERET, Mickaël LEBATTEUX, Corine OLIVIER, Cyril PINCHI, Philippe RAS, Frédéric FAUCHARD.

---

2. Ouverture du Conseil d'Administration par le Président de la Ligue de Normandie Natation Philippe BRIOUT.

Chers Amis,

Dans ce 311<sup>ème</sup> jour de notre mandat électif à la ligue de Normandie, je suis sincèrement heureux de vous accueillir, ce soir, pour notre 4<sup>ème</sup> conseil d'administration, à la Maison de la Natation Normande et je vous remercie chaleureusement de votre présence.

Cette appellation de nos locaux n'est pas fortuite, elle est symbolique, porteuse d'un message. Vous êtes ici chez vous, les comités départementaux sont ici chez eux, les clubs sont ici chez eux, les licenciés sont ici chez eux.

Notre réunion de ce soir est synonyme du lancement de la saison 2017-2018, ce qui ne veut pas dire que nous n'avons pas travaillé auparavant. Notre petite équipe a beaucoup œuvré en ce début de saison, notamment à la mise en œuvre des formations. L'Atelier des Officiels et la formation ARES ont eu lieu, nous y reviendrons.

Le courage ne nous manque pas, tel un nageur d'Eau libre. Les vagues ne manquent pas non plus.

Cette transition légère pour applaudir nos plus beaux athlètes. Je pourrais nommer plusieurs performances, mais par goût de la compétition, j'ai fait le choix du podium, que les autres m'en excuse :

- Adèle BLANCHETIERE, finaliste A au 100 brasse aux France Elite à Schiltigheim,
- Clément BATTE, champion d'Europe Juniors au 7,5 km, à Marseille,
- Logan FONTAINE, champion du Monde au 5 km par équipe à Budapest et champion d'Europe Juniors du 10 km à Marseille.

J'y associe évidemment leurs entraîneurs, Christophe, Mathias, Franck, Denis.

Et Éric.

Comme vous le savez, j'ai une tendresse pour les mots, mais quand il s'agit de remercier et de féliciter Éric pour ses résultats, les mots sont parfois faibles, impuissants. Je ne sais pas si vous mesurez toutes les performances exceptionnelles que la famille BOISSIERE a offert à la petite région de Normandie, c'est simplement gigantesque.

Et, je suis très fier Éric, que tu puisses poursuivre cette aventure à nos côtés, aventure que j'espère de tout mon cœur Olympique. J'ai un rêve de jeune entraîneur, c'est celui un jour d'Entendre la Marseillaise, il ne s'est jamais exaucé.

Peut-être est-ce toi et Logan qui me l'offriront.

---

### 3. Fonctionnement de la Ligue

Philippe BRIOUT affirme sa volonté de maintenir les éléments de fonctionnement mis en place la saison passée, notamment le Conseil Restreint. Ce groupe est composé d'élus, viceprésidents, secrétaires, trésoriers et des CTS. Depuis la rentrée, Philippe BRIOUT a tenu à ajouter une nouvelle force vive au sein de ce groupe en demandant à Emmanuel AUVRAY de rejoindre la réflexion et d'apporter son expertise en tant qu'agrégé et directeur du département natation à l'UFR STAPS.

Philippe BRIOUT rappelle également que ce groupe n'a pas d'existence statutaire et donc qu'il n'a aucun pouvoir de décision. Cette prérogative appartient uniquement au Conseil d'Administration. Ce groupe a pour seule vocation d'alimenter la réflexion, de partager, d'échanger sur un principe simple : « l'intelligence collective est plus forte que l'intelligence individuelle ».

### 4. Relation Ligue / FFN

---

Philippe BRIOUT fait un point sur les relations compliquées avec la FFN. Il revient sur l'envoi par Gilles SEZIONALE d'un courrier en direction des clubs, pour expliquer que des propositions de réduction de coût n'ont pas été mises en œuvre en raison d'un blocage de certains présidents de Ligue. Philippe BRIOUT revient sur le courrier qu'il a adressé aux clubs de la région expliquant les raisons qui l'ont conduit à refuser non pas sur le fond mais bien sur la forme employée par le Président de la FFN. Il indique également qu'un certain nombre de Présidents de Région ont fait de même et que les études effectuées sur les territoires démontrent que les économies sont insignifiantes.

Philippe BRIOUT dit qu'il ne retrouve pas dans l'attitude de M SEZIONALE ses engagements d'ouvertures prônés lors de son investiture et qu'au contraire il met tout en œuvre pour diviser. C'est une stratégie mal vécue par Philippe BRIOUT qui lui impose une obligation de forte résilience.

Rendez-vous est donné lors de la prochaine Assemblée Générale de la FFN prévu le 9 décembre prochain et dont le lieu n'est toujours pas connu.

Sébastien GANDELIN prend la parole et informe les membres de la validation des fiches techniques interrégionales. Philippe BRIOUT en profite pour rappeler « l'amateurisme » de la FFN qui change les dates des championnats régionaux, puis qui devant la levée de bouclier de certains présidents de région, dont certains sont élus au bureau de la FFN, change de nouveau les règles. Il confirme le maintien de la date pour les championnats de Normandie.

Sébastien GANDELIN met en avant un changement d'attitude « des grandes régions » au regard de la position des « petites régions » comme la Normandie et que nous devons être fier de la position défendue par Philippe BRIOUT dès le début du mandat, position qui nous permet de « rester droit dans nos bottes ».

---

## 5. Aide aux départements.

Hervé LESTURGIE prend la parole et projette un tableau récapitulatif des aides N-2 et des propositions d'aide pour N-1. Après présentation des sommes allouées aux départements un débat est ouvert. Sébastien GANDELIN indique que l'aide de 1700€ a été appliquée pour aider la mise en place d'actions dans le cadre de la Coupe de France des départements. Pour lui, pas d'actions, pas d'argent. Il insiste également sur le fait que cette compétition n'est plus inscrite au calendrier national. Philippe BRIOUT entend la remarque de Sébastien GANDELIN, il rappelle cependant que dans ce cas la Ligue travaillerait en réaction et non dans l'action et qu'il ne peut valider une décision sur des règles qui n'existaient pas. Il indique également qu'il n'est pas en mesure aujourd'hui d'évaluer les actions des départements. Hervé LESTURGIE rappelle de ce fait que la réflexion porte bien sur l'année N-1. Éric TOUZE insiste également sur le fait que les départements ont intégré ces aides dans leurs prévisionnels et qu'il serait inopportun de les supprimer.

Philippe BRIOUT rappelle que la masse budgétaire prévue pour ces aides est presque équivalente à la saison passée et qu'il est enclin à valider cette année pour les départements l'aide à ceux qui ont participé à la coupe de l'Ouest des départements.

Philippe BRIOUT demande à Hervé LESTURGIE de travailler sur un projet visant à clarifier les modalités d'obtention des aides pour la saison prochaine.

Question est posée sur le maintien ou non des aides pour le Savoir Nager ou la ligue reverse 3€ par licence sur une licence ou elle ne perçoit que 2€20. Sébastien GANDELIN dit qu'il ne faut pas supprimer cette aide. Cela serait un message négatif de la Ligue qui a inscrit cette action dans le cadre de son plan de développement. Pascal RICHEZ demande quel rôle jouent les départements dans cette action ? Si le message est en direction des clubs il ne faut pas toucher aux aides des clubs, mais pourquoi donner de l'argent aux départements sur des actions qu'ils ne mettent pas en place ? Les présidents de départements présents confirment qu'ils ne participent pas au développement de l'action dans les clubs.

Philippe BRIOUT demande au conseil d'Administration de voter la proposition d'aide aux départements uniquement s'ils ont participé à la coupe de l'Ouest des départements.

**Résolution votée à l'unanimité**

Philippe BRIOUT demande au conseil d'Administration de voter la proposition d'aide aux départements pour l'ensemble des licences à l'exclusion des licences savoir nager. **Résolution votée à l'unanimité**

---

## 6. Aide aux clubs et Labélisations.

Hervé Lesturgie présente les éléments de calculs pris en compte pour les clubs labélisés en N2 et N-1. Le nombre de clubs labélisés étant plus important les sommes engagées le sont également. Il insiste notamment sur les éléments qui entrent dans le calcul et dont il n'a pas les informations complètes, comme l'aide à la formation et le niveau de séries des athlètes. Christine BRIOUT lui indique qu'il peut récupérer ces éléments dans le détail du classement national des clubs puisque les nageurs sont rangés par point. Mathias FARIDE indique que depuis la semaine dernière les listes sont en ligne et que l'on ne parle plus de série mais de collectifs ce qui change les données.

Hervé LESTURGIE présente une projection financière si l'ensemble des clubs étaient labélisés. Une discussion s'engage sur les limites du système de calcul, même s'il s'appuie sur un reversement d'une partie de la licence. Éric BOISSIERE propose de ne prendre pour les structures « ELITE » que les nageurs des collectifs pour le calcul des aides. Éric TOUZE propose que la somme soit plafonnée et répartie suivant les demandes. Christine BRIOUT n'est pas d'accord avec cette dernière proposition qui pour elle pénalise les structures qui jouent complètement le jeu de la labélisation.

Philippe BRIOUT rappelle que la Ligue encourage les clubs à tendre vers la labélisation mais qu'elle n'a pas anticipé la facilitation de l'accès à ces labels par la FFN. Question est posée de la capacité de la Ligue à financer la Labélisation telle quelle ? A court terme que fait-on ? Ne faut-il pas revoir les règles d'attribution ?

Pascal RICHEZ demande à combien se porte la part d'aide à la Formation. Benoit lui indique qu'elle doit être supérieure à la saison précédente au regard de l'augmentation de clubs labélisés et du nombre de Brevet Fédéraux mais que c'est Frédérique qui s'occupe de cette partie. Il va effectuer des recherches en ce sens. Pascal RICHEZ s'inquiète de cette somme qui risque de déséquilibrer le budget. Christine BRIOUT lui indique que c'est une aide déduite du coût finale de la formation. Benoit LOISEL lui confirme que cette somme est déjà déduite. Pascal RICHEZ rappelle qu'il faudra identifier ces aides et les intégrer au budget.

Philippe BRIOUT propose devant ces inconnues de suspendre la décision et de reporter ce point à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration.

### ***Report du vote au prochain conseil***

---

#### 7. CREN – Bilan de la rentrée et mise en place du groupe de travail

Philippe Briout fait en introduction un rappel des actions de la Ligue et de la situation du CREN à la rentrée 2017 suite à la décision unilatérale du rectorat de n'accepter que les dérogataires listés.

Pascal RICHEZ fait un retour sur le groupe de travail qui s'est déroulé la veille entre les représentants de l'E.N.Caen et la Ligue. Il explique que cette réunion avait pour objectif de faire un diagnostic sous forme d'échange autour d'une question thématique. Pascal RICHEZ projette le résultat de ce diagnostic et fait ressortir les points principaux et les axes prioritaires :

- Etablir un dossier de présentation de l'existant
- Ecrire les attendus du CREN en s'appuyant sur les dernières conventions et des objectifs que la ligue se fixe
- Initier des rencontres avec les différents partenaires

La prochaine réunion est fixée le lundi 6 novembre 2017 dans les locaux de la Ligue.

Sébastien GANDELIN s'étonne que la question de la labélisation et de la licenciation de l'E.N.Caen n'ai pas été abordée. Philippe BRIOUT confirme que c'est une des conditions sine qua non à la condition d'un projet avec l'E.N.Caen.

Éric BOISSIERE demande si d'autres sports sont concernés ? Benoit LOISEL le lui confirme. Eric BOISSIERE explique que le regroupement des régions au niveau de la DRDJSCS a généré la production de liste type ne comprenant que des « athlètes listés ». Et que le rectorat a

appliqué à la lettre les directives. Seules les structures « pôle » qui ont un « collectif » d'athlètes listés peuvent intégrer des athlètes non listés.

#### 8. Pôle espoir – bilan de rentrée

Éric BOISSIERE présente les effectifs du pôle pour la saison 2017-2018 est de 8 Nageurs. Il précise que sur 12 candidatures 3 seulement ont été retenues. Sur ces trois nageurs seul Hugo SAILLARD a intégré la structure. Les nageurs inscrits sont les suivants : Jean Baptiste CLUSMAN, Aubin COCCORDANO, Hugo SAILLARD, Anthony MERCURY, Ines IDIER, Elise HOULLIER, Logan FONTAINE et Baptiste COLMANT. L'effectif est composé de 50% de licenciés au club des Viking de Rouen et 50% licenciés à l'extérieur. S'ajoute à ces inscrits 4 nageurs identifiés sur le CREF qui sont uniquement des demi-pensionnaires non listés. Gabin CARPENTIER, Julie GAZE, Nicolas PRADINES et Evan LAFFITE. Éric BOISSIERE précise que ce dernier groupe risque de disparaître s'il n'est pas identifié dans le futur PPF.

Éric BOISSIERE confirme que le pôle espoirs doit devenir un pôle France cette saison.

Il précise qu'il part pour 3 semaines en Asie. Une coupe du monde à Hong-Kong puis un stage au Japon. Pendant cette période il emmène avec lui Clément BATTE du club du CNVS et Frank WARLOP également du CNVS encadrera les nageurs restant en stage à Deauville durant les vacances de la Toussaint.

---

#### 9. Calendrier sportif 2017-2018

Sébastien GANDELIN rappelle que le calendrier est en ligne et que la modification de la période des vacances de pâques n'interfère pas sur celui-ci. Il rappelle que les dates des championnats de Normandie Q3 ont été modifiées suite à la demande de la FFN au week-end du 8-9 et 10 juin 2018. Cette modification a amené l'ETR à proposer la mutualisation de cette compétition avec les championnats de Normandie Jeunes, proposition validée par le Conseil d'Administration.

Sébastien GANDELIN indique que le programme Interrégional est validé et en ligne sur le site de la région. Il en rappelle les modifications majeures comme le retrait du challenge Interrégional prévu en juin, ou la modification du format de compétition pour les N3 qui passe de 6 réunions à 3 réunions sans finales et une ouverture de la grille facilitant un accès plus large de compétiteurs.

Sébastien GANDELIN revient sur la question de la mise à disposition de la piscine de ROUEN. Philippe BRIOUT indique que les délais imposent une résolution rapide de cette question. Il s'engage à appeler le Directeur de Cabinet de la ville de ROUEN pour essayer de faire avancer cette question avant la fin de semaine.

Jean-Pierre CRAMBERT interpelle Benoit LOISEL quant au fait qu'il est indiqué sur le calendrier sportif que les championnats de Normandie Honneur se dérouleront au Val de Reuil mais que pour le moment il est toujours en attente de confirmation. Benoit LOISEL lui indique qu'il est

bien informé de cette situation et que si besoin il modifiera le lieu. Cette manifestation prévue en mai laisse un délai suffisant pour avertir les clubs en heure et en temps.

#### 10. ERFAN - Bilan des inscriptions aux formations

En l'absence de Frédérique CROCHARD, Benoit LOISEL fait une présentation orale des effectifs présents sur l'ensemble des formations de l'année précédente et actuelle. Il rappelle que ces effectifs sont en baisses sur le BPJEPS AAN et que cette baisse se reflète au niveau national. Elle est étroitement liée à la modification des prérequis à l'entrée en formation (être titulaire du BNSSA). Sébastien GANDELIN demande si, à la vue des effectifs de Brevets Fédéraux, il ne serait pas possible de mutualiser ces formations au niveau Interrégional afin d'en réduire les coûts et avoir un volume de stagiaire suffisant. Cette question reste en suspens.

---

#### 11. Bilan de l'Atelier des officiels – Formation ARES

Clothilde COUPARD fait un retour sur la journée qui s'est déroulée le 23 septembre dernier. Elle rappelle qu'une trentaine de personnes étaient présentes à cet atelier, toutes officiels A ou en cours de formation. Elle expose le déroulement de la journée ainsi que les contenus. Elle remercie l'équipe de la Ligue qui s'est occupée de la logistique et se félicite des retours extrêmement positifs de cette première. Elle remercie également les formateurs pour la qualité de leurs interventions et les thèmes abordés. Pascal RICHEZ intervenant sur l'après-midi exprime son plaisir d'avoir participé à cette journée et indique qu'il a passé un agréable moment.

Nicolas CANTEL fait un retour sur la formation ARES du 7 octobre. Elle regroupait 8 personnes de 4 départements. Il expose le contenu de la journée et les thématiques abordés. Il indique également qu'il a eu un souci avec l'un des PC pendant la formation et que les soucis récurrents de compatibilité doivent être réglés afin d'assurer dans de bonnes conditions le déroulement des compétitions. Il demande que la Ligue investisse dans ce type de matériel. Daniel REIGNER appuie sur cette remarque et insiste sur le fait que la Ligue se doit d'avoir du matériel fiable et performant. Nicolas CANTEL évoque aussi le besoin de compléter cette journée par de la pratique. Benoit LOISEL rappelle qu'il était prévu initialement une mise en situation pour cette formation qui ne peut pas être que théorique. Nicolas indique qu'il a pris rendez-vous avec les personnes présentes pour des temps de pratique sur des compétitions de proximité dans les prochaines semaines. Philippe Briout demande à Nicolas de se renseigner et de faire faire des devis pour renouveler le matériel. Benoit LOISEL lui propose de le mettre en contact avec la personne en charge de l'équipement informatique de la Ligue.



## 12. Situation du Comité Départemental de l'Orne

Philippe BRIOUT fait un état de la situation du Comité. Il indique qu'à l'issue de la dernière Assemblée Générale il ne restait plus que 7 membres élus au conseil d'administration et qu'aucun de ces membres n'a voulu prendre la présidence. Cette carence a entraîné un constat de défaillance et une mise sous tutelle par la Ligue de Normandie Natation conformément au règlement intérieur de la FFN. Philippe BRIOUT rappelle que cette situation est transitoire et a pour objectif de gérer la saison en court, réorganiser le Comité, et permettre le fonctionnement de celui-ci jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Extraordinaire qui devrait être fixée au printemps 2018. Philippe BRIOUT rappelle également que le Comité départemental de l'Orne et du Calvados ont mutualisé leur Natathlon. A cette occasion il a demandé à Benoit LOISEL de travailler sur un protocole d'accord.

---

## 13. Bilan Licences 2017

Benoit LOISEL fait une lecture des chiffres présentés sur les documents distribués. Il rappelle que pour la saison 2016-2017 le nombre de licences de la Ligue est de 13287 ce qui représente une augmentation de 6% par rapport à la saison précédente.

Philippe BRIOUT se félicite de ces chiffres mais rappelle les fluctuations de la dernière décennie qui amènent à la prudence. Maintenir ces chiffres cette année serait un bon objectif. Philippe BRIOUT revient sur un des éléments statistiques concernant le taux de renouvellement de 61%. Il indique à l'assemblée que cette donnée est bien inférieure au taux de renouvellement des autres sports nationaux.

---

## 14. Compte de résultats et prévisionnel 2016-2017

Pascal RICHEZ prend la parole, il indique à l'assemblée que la clôture des comptes au 31 septembre engendre un délai trop court pour une analyse fiable des éléments saisies et transmis par CFG. Un délai supplémentaire et nécessaire pour contrôler et corriger certaines affectations de poste. Philippe BRIOUT propose que cette question soit l'objet central du prochain Conseil d'Administration.

---

## 15. Subvention Championnat de France d'eau libre des Maîtres.

Philippe Briout indique que la région Normandie a subventionné cette action à hauteur de 1500€. Sébastien GANDELIN indique que pour sa première année la coupe de France de Bédane, support des championnats de France Maître n'a pas été équilibré. Il rappelle également que l'ensemble des droits d'engagements de cette épreuve sont reversés à la FFN. Benoit LOISEL indique qu'il attend le retour de la demande de subvention du conseil départemental de Seine Maritime.



## 16. Demande de subvention Marsouin d'Hérouville

Philippe Briout expose au Conseil la demande d'aide du club des Marsouins pour son meeting. Il indique qu'il a donné un avis défavorable à cette demande considérant qu'il n'est pas du rôle de la Ligue de subventionner les Meetings des clubs de la région. Une réponse orale par mail a été faite en ce sens au président du Club.

---

## 17. Préparation de l'assemblée Générale Ordinaire

Philippe Briout donne la parole à Hervé LESTURGIE. Hervé LESTURGIE confirme que la prochaine assemblée se tiendra au Novotel du parc exposition de Rouen sud le 6 janvier 2018.

Philippe Briout exprime son souhait de revisiter le format de l'assemblée. Il propose de commencer par les récompenses des nageurs pour les libérer des autres obligations et bilans. Il souhaite également une revisite des différents rapports sous une forme allégée et plus visuelle. Il demande aux membres qui veut réfléchir au format de cette Assemblée Générale. Christine BRIOUT se propose pour faire la mise en page.

Philippe BRIOUT fait l'appel nominal des récipiendaires retenu par la FFN.

---

## 18. Questions diverses

Hervé LESTURGIE demande aux autres Présidents de départements s'ils ont touché le CNDS 2017 ? Les présidents lui disent que non.

Éric TOUZE indique que l'ouverture de la piscine de GRANVILLE est prévue le 1er avril. Il indique que le club pourra utiliser la piscine 3 jours durant une fois tous les 3 ans.

Benoit LOISEL expose le souhait de Philippe BRIOUT d'inscrire aux prochaines demandes de subventions l'acquisition d'un minibus. Éric TOUZE demande pour quelle utilité ? Benoit LOISEL lui indique que ce minibus doit servir au transport du matériel de chronométrage, des stagiaires mineurs lors des formations BF, de mise à disposition aux actions des équipes régionales et éventuellement aux clubs suivant des conditions qu'il reste à déterminer.

Benoit LOISEL ouvre le débat sur l'idée d'aider les départements à acquérir un chronométrage électronique suivant leurs moyens et leurs besoins. Philippe BRIOUT propose que cette question soit traitée avec les demandes de subventions lors du prochain Conseil.

Benoit LOISEL demande à l'assemblée de valider la proposition de partenariat avec la société REX-ROTARY dont il expose les modalités.

***Le conseil valide la proposition à l'unanimité***

Philippe BRIOUT remercie l'ensemble du Conseil d'Administration.

***Fin de la séance 00h00***

**Le Président  
Philippe BRIOUT**



**La Secrétaire Générale  
Claudine REGNIER**

